



Boischatel
De nature exceptionnelle

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE : que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2020 est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus et que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 22^e JOUR DU MOIS DE JANVIER
DEUX-MILLE-VINGT.


Sophie Antaya
Greffière-trésorière